

Numéro février 2026 du **MJC & Culture** des MJC partenaires du Tarn Sud

N°10

5 ème sortie de la saison 2025-2026

Découvrez ici la sortie détaillée du mardi 10 février 2026, élaboré en collaboration avec le théâtre de la cité

Théâtre de la Cité à Toulouse



Théâtre de la Cité
Centre Dramatique National
Toulouse Occitanie

INFORMATIONS PRATIQUES :

Pour chaque spectacle, votre MJC recevra toutes les informations environ un mois avant la date : détails culturels, organisation pratique, etc. L'équipe responsable enverra un mail qu'il suffira de transmettre à l'ensemble des adhérents.

Les inscriptions seront ouvertes pendant une semaine, dans la limite des places disponibles. Une fois ce délai passé, les places restantes seront proposées aux autres MJC qui en feront la demande.

Les modalités pratiques pour la saison 2025-2026 ont déjà été communiquées à votre MJC.

Le prix du spectacle est fixé à 35 €. Cette tarification tient compte de l'augmentation des tarifs du Théâtre de la Cité. Grâce au soutien financier de la Fédération des MJC du Tarn, une partie des frais de transport est prise en charge, ce qui permet de proposer un tarif raisonnable incluant le trajet en bus et la place de spectacle.

Pour les MJC de Baraque 21 et Castres Lameilhé Rando, les inscriptions se feront au siège de la Fédération des MJC 81, au 93 rue Goya. Pour toutes les autres MJC, les inscriptions se font directement auprès du secrétariat de votre MJC.

Le règlement doit être effectué par chèque, à l'ordre de la MJC des Salvages, que nous remercions ainsi que sa Présidente, son Conseil d'Administration et Sonia pour leur aide en comptabilité. Les paiements en espèces ne sont pas acceptés.

L'adhésion à votre MJC est obligatoire. Ce n'est pas une mesure de contrôle, mais une nécessité liée à l'engagement des bénévoles, au soutien financier de la Fédération pour les transports et aux exigences d'assurance. Faire partie du réseau est donc indispensable.

Nous espérons que vous profiterez pleinement de ces soirées culturelles.

CARCACAS

Spectacle présenté avec le théâtre Garonne et La Place de la Danse dans le cadre du festival DANSORAMA

Pour cette 5ème sortie de l'année, direction Toulouse pour un spectacle de danse contemporaine exceptionnel à ne surtout pas manquer !

Durée: 1h15

avec

André Speedy, Cacá Otto Reuss, Eric Amorim dos Santos, Fábio Krayze, Marc Oliveras Casas, Maria Antunes, Max Makowski, Mélanie Ferreira, Nelson Teunis et Nala Revlon

Musique

João Pais Filipe percussionniste et Luís Pestana musique électronique

Présentation

Pour cette soirée exceptionnelle, nous nous rendrons au Théâtre de la Cité à Toulouse pour assister à un magnifique spectacle de danse mis en scène par le renommé chorégraphe Marco Da Silva Ferreira, en partenariat avec le Théâtre Garonne et « La Place de la danse », dans le cadre du festival Dansorama.

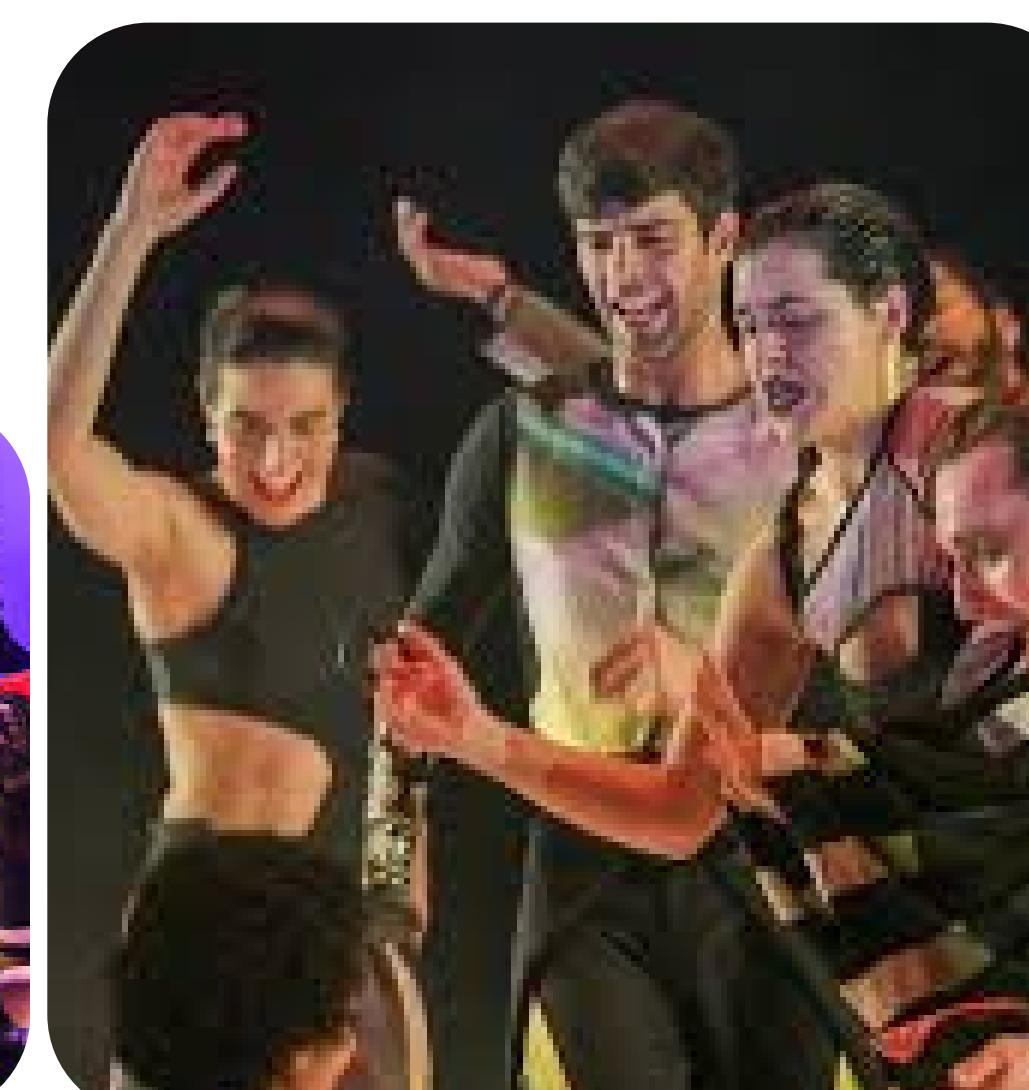
Dans CARCASA, Marco Da Silva Ferreira explore la danse comme un moyen d'interroger la notion de communauté, la construction d'une identité collective, la mémoire et les processus de transmission culturelle.

Les interprètes forment un groupe qui cherche son unité à travers un mouvement physique, instinctif et dénué de prétention, nourri par le corps, la danse et l'héritage culturel. Ils et elles s'inspirent de gestes issus du clubbing, des bals, des battles de cypher ou du travail en studio, pour revisiter des danses folkloriques codifiées et immuables.

La chorégraphie fait émerger peu à peu un corps collectif vibrant, rebelle et empreint d'un esprit carnavalesque.

N'ATTENDEZ PAS

pour vous
inscrire!



Des corps prêts à faire exploser muscles et articulations pour mieux dynamiter la scène : vagues, spasmes, courses folles.

Télérama



DÉPART
POUR LE
SPECTACLE :

- Castres Lameilhé : 17H30
- Saïx place du Rivet à 17H45



TARIF
35€

Les inscriptions se font auprès du secrétariat de chaque MJC sauf pour nos amis de la MJC de Baraque 21 et Castres Lameilhé Rando qui portent leur inscription dans la boîte aux lettres de la FD des MJC du Tarn, 93 rue Goya, dans une enveloppe contenant le chèque avec nom et prénom et numéro de tél portable. Chaque MJC dispose de 7 places.

La période d'inscription se termine le 6 février 18h00. A cette date et heure les places restantes seront redistribuées aux MJC qui en feront la demande. Merci donc de retourner vos listes au plus tard le vendredi 6 février pour qu'elles soient prises en compte.